

# aQuality.ch

Ecoles suisses de natation avec  
label de qualité powered by swimsports.ch

Document de base aQuality.ch



## Table des matières

1	Introduction.....	3
2	But de la certification des écoles de natation .....	3
3	Organes responsables.....	3
4	Intérêt du label aQuality.ch .....	4
4.1	Avantages pour les écoles de natation et les bénéficiaires .....	4
4.2	Avantages pour les partenaires des écoles de natation .....	4
4.3	Différents genres d'écoles de natation .....	5
5	Critères de certification d'une école de natation.....	5
5.1	Sécurité .....	5
5.2	Formations et formations continues .....	5
5.3	Expérience d'enseignement des moniteurs de cours .....	8
5.4	Contenus didactiques / Tests.....	8
5.5	Charte des droits de l'enfant dans le sport .....	8
5.6	Continuité dans l'offre .....	8
6	Conseils et contrôle des écoles de natation .....	9
7	Abus .....	9
8	Financement.....	9
8.1	Ecoles de natation ne distribuant pas d'insignes.....	10
9	Conseils / Critères .....	10
9.1	Importance des groupes .....	10
9.2	Infrastructure .....	10
9.3	Dispositions de sécurité, références légales, assurances .....	11

INFO : afin d'alléger les textes, nous avons choisi de n'utiliser que la forme au masculin. Merci de votre compréhension

## 1 Introduction

swimsports.ch est l'interassociation des fédérations et institutions suisses intéressées par les sports aquatiques. Son rôle est de promouvoir la natation en partenariat avec la Fédération Suisse de Natation FSN, la Société Suisse de Sauvetage SSS et Jeunesse et Sport J+S.

## 2 But de la certification des écoles de natation

L'objectif est d'améliorer la qualité de l'enseignement (technique, méthodologique, pédagogique et organisationnel) de l'accoutumance à l'eau et de la natation. L'introduction du label de qualité **aQuality.ch** va permettre d'y contribuer.

La natation et ses protagonistes doivent pouvoir tirer de ce label les bénéfices suivants :

- les bébés et les enfants en bas âge bénéficient d'une accoutumance à l'eau adaptée à leur niveau et à leurs besoins et profitent des premières expériences aquatiques
- les enfants et adolescents bénéficient d'une bonne formation en natation. Ils ont donc une meilleure base pour adhérer à un club de natation ou pour une activité aquatique régulière
- les critères permettent un repérage précoce des talents suisses en natation
- les adultes et aînés trouvent des offres de cours de natation adaptées à leur demande
- les écoles de natation et associations seront étroitement liées par ce label commun
- les collaborations locales et régionales sont favorisées

## 3 Organes responsables

- les fédérations et institutions suivantes sont porteuses du label aQuality.ch : Fédération Suisse de Natation FSN, Jeunesse et Sport J+S, Société Suisse de Sauvetage SSS, swimsports.ch
- swimsports.ch met à disposition les moyens nécessaires à l'organisation de ce label de qualité et le décerne au nom de ses partenaires.

## 4 Intérêt du label aQuality.ch

### 4.1 Avantages pour les écoles de natation et les bénéficiaires

- une école suisse de natation adhérant à ce label offre un enseignement de qualité de la natation, dispensé par des enseignants pouvant certifier d'une bonne formation
- le label aQuality.ch offre au public la possibilité de comparer les différentes écoles, cette transparence lui garantit le choix sûr d'une école de natation adéquate
- les écoles suisses de natation certifiées sont publiées et recommandées sur le plan national
- swimsports.ch recommande aux exploitants de piscines de louer les bassins de préférence aux écoles de natation certifiées
- swimsports.ch offre aux écoles de natation certifiées un soutien actif dans la gestion de qualité (technique, contenu, organisation)
- aQuality.ch met à disposition des moyens de marketing, tels que papillons, affiches, forum sur internet
- swimsports.ch élabore et propose aux écoles certifiées des accessoires, tels que carnets de natation, cartes de coloriages, linges, etc
- swimsports.ch favorise la création de réseaux entre les écoles de natation et propose une bourse d'emplois sur son site internet, etc.
- le label aQuality.ch ne peut être utilisé que par des écoles certifiées

### 4.2 Avantages pour les partenaires des écoles de natation

Avec le label de qualité un standard correspondant à l'attente de qualité de la société actuelle est défini pour les écoles de natation.

Les partenaires suivants sont importants en rapport avec aQuality.ch :

- exploitants de piscines
- maîtres de bains
- autorités communales, cantonales ou services des sports
- associations de promotion du sport (régionales et cantonales)
- caisses maladies

### 4.3 Différents genres d'écoles de natation

Les différents genres d'écoles de natation suivants peuvent être certifiés :

- associations / clubs / écoles de natation (FSN, SSS, autres)
- écoles privées
- institutions (Ligue pulmonaire, Pro Senectute, Plusport, etc.)
- communes / piscines
- écoles-clubs

## 5 Critères de certification d'une école de natation

Une école de natation qui correspond aux critères suivants peut obtenir le label de qualité valable pendant deux ans. Par la suite, il faudra qu'elle prouve que tous les critères soient toujours d'actualité afin de prolonger de deux ans cette reconnaissance. Une suspension est possible.

### 5.1 Sécurité

La sécurité des participants doit toujours être primordiale. Les responsables de cours doivent jouir d'une formation de sécurité valable (cours de formation ou de formation continue datant de moins de 2 ans). Sont reconnues les formations de sécurité suivantes :

- BI SSS avec CPR, reconnu pour tous les domaines  
Les jeunes, âgés de moins de 15 ans, travaillant en tant qu'assistants doivent être en possession d'un brevet jeunes sauveteurs. Ils ne doivent jamais travailler seuls à la piscine. A 15 ans révolus, ils doivent faire le BI SSS.
- Brevet Pool-Safety, reconnu pour le domaine des aînés
- Brevet kids-safety.ch, reconnu pour les domaines aqua-baby et aqua-family
- D'autres formations de sécurité peuvent être testées et reconnues sur demande.

### 5.2 Formations et formations continues

Une école de natation qui demande le label de qualité est **nommée selon des domaines de cours spécifiques**. La liste des groupes cibles peut être élargie.

Les formations accomplies, voir tableau ci-dessous, sont exigées pour enseigner en tant que responsable dans une école de natation certifiée. L'enseignant responsable de l'école de natation **doit prouver** sa formation correspondante.

### 5.2.1 Formations et formations continues

Domaine	Formations reconnues
aqua-baby 4 - 36 mois	<ul style="list-style-type: none"> <li>• animateur aqua-baby.ch de swimsports.ch</li> </ul>
aqua-family 3 - 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• animateur aqua-family.ch (autrefois « Accoutmance à l'eau parent-enfant ») de swimsports.ch</li> </ul>
aqua-kids 1 4 - 10 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• moniteur aqua-kids.ch (autrefois « Natation enfantine ») de swimsports.ch</li> <li>• moniteur B de natation <b>et</b> J+S Kids</li> <li>• entraîneur B de natation <b>et</b> J+S Kids</li> <li>• instructeur de natation IN</li> </ul>
aqua-kids 2 8 - 12 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• moniteur aqua-kids.ch (autrefois « Natation enfantine ») de swimsports.ch</li> <li>• moniteur B de natation <b>et</b> J+S Kids équivalence ou entraîneur Kids FSN</li> <li>• entraîneur B de natation <b>et</b> J+S Kids équivalence ou entraîneur Kids FSN</li> <li>• instructeur de natation IN</li> </ul>
aqua-juniors 10 - 20 ans Entraînements jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• moniteur J+S natation <b>et</b> entraîneur Kids FSN</li> <li>• entraîneur B de natation</li> <li>• moniteur B de natation</li> </ul>
Natation sco- laire Ecole pri- maire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• moniteur aqua-prim.ch / aqua-school.ch</li> <li>• maître d'éducation physique avec un BI SSS recyclé</li> <li>• instructeur de natation IN</li> </ul>
aqua-adults	<ul style="list-style-type: none"> <li>• formation continue de « Natation pour les adultes » de swimsports.ch</li> <li>• instructeur de natation IN</li> </ul>
aqua-seniors	<ul style="list-style-type: none"> <li>• formation AFA, moniteur « Aqua-Fitness avec les Aînés » de Pro Senectute en collaboration avec swimsports.ch</li> </ul>

Les formations offertes par les instituts partenaires sont reconnues pour des catégories spécifiques (par ex. la natation avec handicapés de Plusport).

Seules les **formations** suivies auprès d'une institution de formation certifiée par swimsports.ch sont **reconnues**. Les informations concernant la certification des institutions de formation figurent dans un document séparé (à demander auprès de swimsports.ch).

Les formations suivies à l'étranger font l'objet d'une demande d'équivalence auprès de swimsports.ch sur présentation des justificatifs.

Une école de natation peut engager trois catégories d'enseignants.

### 5.2.2 Catégories d'enseignants

	Responsables de cours	Collaborateurs	Assistants
Formation de sécurité	Brevet correspondant plus récent que 2 ans	Brevet correspondant plus récent que 2 ans	Brevet correspondant plus récent que 2 ans
Formation	Formation accomplie dans le domaine concerné (voir tableau 5.2.1)	En formation dans le domaine concerné	Formation de sécurité uniquement
Expérience	Au moins 100 unités d'enseignement UE dans le domaine concerné	Avoir terminé la formation de base p.ex. cours de moniteur J+S natation ou cours entraîneur kids FSN ou aqua-basics.ch de swimsports.ch	
Conditions		Sont encadrés par les responsables de cours	Sont encadrés et jamais seuls en piscine avec un groupe

### 5.2.3 Collaborateurs et assistants

**Les collaborateurs** sont des enseignants en cours de formation. Ils doivent prouver qu'ils suivent la formation correspondante et qu'ils la terminent dans les 2 ans. Ils sont guidés par un moniteur confirmé et participent régulièrement à des séances ou des entretiens de coaching.

**Les assistants** sont engagés par une école de natation. Ils ne se trouvent jamais seuls avec un groupe en piscine et sont toujours accompagnés d'un moniteur ou collaborateur. Les assistants doivent bénéficier de cours internes et, si leur activité se prolonge au sein de l'école, être encouragés à suivre la formation correspondante. Ils travaillent sur la base d'une préparation écrite (objectifs et planification de cours, objectifs et préparation de leçons) que l'école de natation fournit. Des jeunes de moins de 15 ans ne peuvent fonctionner en tant qu'assistants que sous la responsabilité d'un moniteur / d'une monitrice et doivent être coachés de manière très précise.

aQuality.ch demande une **obligation de formation continue** d'un jour par an minimum dont au moins 1 fois tous les 2 ans auprès de J+S, FSN ou swimsports.ch correspondant au domaine spécifique. Les cours de formations continues reconnus sont publiés par swimsports.ch et ses partenaires, d'autres cours sur demande. Les détenteurs de plusieurs qualifications (domaines) aQuality.ch doivent accomplir au moins un perfectionnement tous les 5 ans par domaine. Des jeunes de moins de 15 ans doivent suivre les formations internes de l'école de natation.

### 5.3 Expérience d'enseignement des moniteurs de cours

Une école de natation ne peut obtenir le label de qualité que si le moniteur de cours peut justifier une année d'expériences au moins et 100 unités d'enseignement UE dans le domaine concerné, voir tableau 5.2.1. Dans une école de natation qui emploie plusieurs enseignants (éventuellement en formation ou avec peu d'expérience), c'est le moniteur de cours qui se porte garant des collaborateurs et assistants qu'il encadre.

L'école de natation doit avoir au minimum un responsable de cours formé et expérimenté pour chaque domaine enseigné.

### 5.4 Contenus didactiques / Tests

Une structure adaptée à l'enfant, à l'enseignement spécifique et correspondant aux connaissances pédagogiques les plus modernes est exigée. L'école de natation qualifiée enseigne selon les tests suisses de natation et distribue les insignes correspondants. Un test réussi doit témoigner du niveau d'apprentissage des enfants et aider l'école de natation à composer des groupes d'enfants homogènes selon le niveau atteint.

Une école de natation qui ne distribue pas d'insignes de motivation ou de tests doit aussi démontrer leur concept de formation (selon le modèle clé natation, voir Brochure Tests de base de swimsports.ch). En plus le point 8.1 sera appliqué.

### 5.5 Charte des droits de l'enfant dans le sport

L'école de natation qualifiée s'engage à respecter la « Charte des droits de l'enfant dans le sport » selon la proposition de la Commission de coordination des formations dans les sports aquatiques en Suisse (à télécharger du site de swimsports.ch).

### 5.6 Continuité dans l'offre

Les enfants doivent avoir la possibilité de poursuivre l'apprentissage de la natation. Une collaboration entre l'école de natation qualifiée, le club de natation et la section SSS la plus proche **est indispensable**. Une école aqua-baby et aqua-family qui n'assurent pas elles-mêmes les niveaux supérieurs doivent proposer une école de natation offrant aux enfants la poursuite de leurs progrès en natation.

L'objectif des écoles de natation ne doit pas résider dans le seul but de l'apprentissage de la natation, mais à favoriser également le sport et le mouvement pour la santé en général.

## 6 Conseils et contrôle des écoles de natation

swimsports.ch soutient, conseille et stimule les écoles de natation :

- en réunissant les moniteurs des cours (séances aQuality.ch)
- lors de la visite du superviseur, personne responsable du label suisse aQuality.ch, aux écoles intéressées avant la qualification, puis sur demande. Des visites peuvent être faites sans avis préalable.

L'école de natation travaille sur la base de documents écrits (planification, schéma de leçons, réflexions, contrôles de tests, listes de présences) lesquels peuvent être consultés par le superviseur.

Lors de changements conséquents dans l'école de natation (nouveaux enseignants, nombre de leçons, etc.) l'école informe la responsable aQuality.ch. Une école peut changer de catégorie (plus ou moins de leçons dispensées) tous les 6 mois si nécessaire.

Il peut, dans des cas justifiés, proposer le refus d'une qualification ou le prolongement du label. Le recours est possible auprès de la commission de recours.

## 7 Abus

Le label de qualité peut être retiré à toute école de natation qui contrevient sciemment et négligemment aux lois dans son enseignement ou ignore son obligation de surveillance et sa responsabilité éducative.

## 8 Financement

Les moyens financiers pour l'élaboration du concept en relation avec la certification des écoles de natation sont assurés par swimsports.ch.

Les écoles intéressées paient une finance d'inscription pour la première certification. Le montant dépend du nombre des unités d'enseignement UE. Par la suite une cotisation annuelle est calculée proportionnellement aux UE. Ces recettes doivent garantir le financement du projet.

Sous réserve de modifications de prix.

1 UE = 1 leçon entre 30 et 90 minutes selon l'âge des participants

Valable dès le 1<sup>er</sup> juillet 2007

Cat	Unités d'enseignement UE par année	Finance d'inscription	Cotisation annuelle	Nouvelle certification
1	moins de 150 UE	250.-	150.-	100.-
2	entre 151 et 500 UE	350.-	250.-	150.-
3	entre 501 et 1000 UE	550.-	450.-	200.-
4	plus de 1000 UE	750.-	650.-	250.-

Ces calculs relèvent que les frais par élève sont très faibles.

Les frais détaillés en cas de suspension et les cas spéciaux seront élaborés ultérieurement.

## 8.1 Ecoles de natation ne distribuant pas d'insignes

Le label aQuality.ch est en partie subventionné par les insignes et les carnets de natation. Les écoles de natation qui remplissent les critères aQuality.ch, mais qui ne distribuent pas d'insignes de motivation ou de tests paient une cotisation annuelle double.

### Nombre minimal d'insignes

Cat	Insignes Nb. minimal
1	50
2	85
3	150
3	250

## 9 Conseils / Critères

### 9.1 Importance des groupes

Le groupe doit être composé de manière à assurer une situation d'enseignement optimal ne comportant aucun risque de sécurité pour les participants.

Domaines de cours	Age	Nombre	Moniteurs de cours	Assistant	
aqua-baby	4 – 36 mois	≤ 8	1		avec un parent
aqua-family	3 – 5 ans	≤ 12	1		avec un parent
aqua-kids 1	4 – 10 ans	≤ 8	1		
aqua-kids 2	8 – 12 ans	≤ 12	1	recommandé	
aqua-juniors	10 – 20 ans	≤ 12	1		Entraînement au club
aqua-prim	Ecole primaire	≤ 16 - 28	1	recommandé à partir de 12 élèves	
aqua-adults	16 ans +	≤ 12	1		
aqua-seniors	50 ans +	≤ 12	1		

Ces indications ne sont que des directives qu'il faut adapter à chaque infrastructure.

### 9.2 Infrastructure

- plan d'eau réservé correspondant à l'activité et au nombre de participants
- profondeur d'eau adaptée
- température de l'eau adaptée à l'activité
- hygiène (traitement de l'eau, douches)
- espace clairement délimité comme base d'organisation et de sécurité

- c'est aux pédiatres de certifier si une piscine thermale peut être utilisée pour des cours aqua-baby et aqua-family

### **9.3 Dispositions de sécurité, références légales, assurances**

Une école de natation doit être au bénéfice d'une assurance responsabilité professionnelle.